

**CAISSE DESJARDINS DE LÉVIS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lévis tenue par conférence Web, le lundi 11 avril 2022, à 18 h 30, sous la présidence de M. René Bégin.

**1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES INVITÉS**

Le président, M. René Bégin, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous à cette assemblée de la Caisse Desjardins de Lévis.

Le président souhaite la bienvenue à ses collègues administrateurs et à tous les employés de la Caisse. Il poursuit en souhaitant la bienvenue au président de la Caisse de la Chaudière et au directeur général, M. Louis-Marie Bissonnette ainsi qu'à M. Martin Sévigny. Il souligne également la présence de plusieurs représentants de notre Centre Desjardins Entreprises, de notre Service Signature Desjardins ainsi que plusieurs partenaires Desjardins, tels que Desjardins Sécurité Financière et Desjardins Assurances Générales. Finalement, il mentionne que quelques jeunes membres du conseil d'administration du Lab Finance de l'école secondaire Pointe-Lévy et du Collège de Lévis sont également présents.

Le président de la Caisse Desjardins de Lévis agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par Mme Linda Goupil, présidente du Comité de mise en candidature, Mme Sylvie Robitaille, secrétaire du Conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Chantal Beaucage, technicienne – Soutien à la gouvernance et à la direction principale, M. Benoit Caron, directeur général et Mme Karina Lehoux, membre et animatrice.

Le président déclare ouverte l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lévis.

Mme Lehoux explique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu dans les quatre (4) jours qui suivront l'assemblée.

M. Bégin précise que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct.

Une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est présentée.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Mme Lehoux. Elle parcourt l'écran afin que les membres voient la boîte de dialogue. C'est à cet endroit que, sur invitation du président, les membres peuvent poser leurs questions ou faire part de commentaires en lien avec les seuls sujets prévus à l'ordre du jour. Seuls les représentants de la caisse et l'équipe de soutien auront accès aux noms, coordonnées et à la nature de l'intervention des membres.

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs.

Le président recommande :

- Mme Audrey Patry
- Mme Anne-Sophie Bouchard-Boulet

**Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter la recommandation de nommer comme scrutatrices, Mesdames Audrey Patry et Anne-Sophie Bouchard-Boulet.**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter l'ordre du jour.**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 MARS 2021**

Puisque le procès-verbal a été rendu disponible sur le site Internet de la caisse avant l'assemblée, le président demande une proposition autorisant l'adoption du procès-verbal du 29 mars 2021.

## **RÉSOLUTION**

**Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021.**

#### **4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de débiter le rapport, M. Bégin désire saluer particulièrement Mme Édith Dumont et M. Normand Deschênes, qui ont investi plusieurs années à représenter les membres et à être au service de leur communauté. Nous les remercions ce soir à titre d'administrateurs honoraires.

Il poursuit avec la présentation des membres bâtisseurs. Parmi eux, M. Maurice Tanguay, M. Michel Auger à titre posthume, ainsi que la Fondation du Collège de Lévis, la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis et Dessercom.

Il ajoute que cette année, le titre de membre bâtisseur est décerné à une femme engagée, de cœur, soit Mme Julie-Suzanne Doyon, dont les membres ont peut-être entendu parler tout récemment, car avec son conjoint, ils ont manifesté le désir de prêter une de leurs résidences personnelles à une famille de réfugiés ukrainiens, si leur souhait était de s'établir à Lévis.

Il poursuit avec la présentation des administrateurs de la Caisse.

Il continue avec les grandes réalisations en mentionnant, d'abord, l'accompagnement indéniable à l'égard des membres et clients dans ce contexte sans précédent. La flamme de nos 155 cœurs à l'ouvrage n'a pas fléchi : malgré la situation qui persiste, ils ont continué à répondre présents pour vous soutenir, vous conseiller et vous épauler. M. Bégin les remercie chaleureusement pour leur engagement indéfectible et tous les efforts qu'ils ont déployés, alors qu'ils étaient eux aussi aux prises avec les effets de la pandémie.

Le président poursuit en mentionnant qu'il ne peut passer sous silence le leadership socioéconomique démontré afin d'appuyer la relance. Il mentionne que pour appuyer cette relance, il y a le Fonds d'aide au développement du milieu qui vous sera présenté ultérieurement.

Également, il y a le Fonds du Grand Mouvement qui demeure l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds soutiendra des projets structurants jusqu'en 2024.

Le Fonds C est un autre levier sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités et pour protéger les emplois fragilisés en raison de la COVID-19. Localement, une aide financière non remboursable pouvant atteindre 10 000 \$ a été accordée à 23 de nos membres entreprises pour réaliser leurs projets de croissance ou de transformation.

Il y a la Ruche, soutenue par Desjardins qui permet d'interpeller les membres et le grand public à participer à des opérations de financement pour des projets mobilisant pour le milieu.

Nous avons l'octroi de 100 000 \$ en bourses jeunesse en collaboration avec la Caisse de la Chaudière afin d'appuyer 130 jeunes étudiants dans leurs études.

Et bien plus encore!

M. Bégin poursuit avec quelques coups de cœur :

- En grande première, nous avons tenu une assemblée générale annuelle de façon complètement virtuelle le 29 mars 2021. Les efforts investis dans la mise en place de solutions technologiques innovantes ont eu de réelles répercussions sur la vie démocratique de notre caisse : l'assistance à l'assemblée a doublé alors que le nombre de membres qui ont exercé leur droit de vote est 7 fois plus élevé qu'aux dernières assemblées en mode présentiel en 2019.
- Aussi, nous avons compensé 100 % des gaz à effet de serre émis par les déplacements de nos employés et administrateurs. Cette compensation est possible grâce au programme Carbonne Scol'ERE de la Coop FA, organisme lévisien.

M. Bégin poursuit en mentionnant quelques orientations fixées par la Caisse de Lévis :

Au cours de la dernière année, nous étions présents pour soutenir notre milieu. Que ce soit pour nos jeunes, pour nos aînés, pour les récents événements en Ukraine ou en lien avec la pandémie, il est important que les membres soient assurés que nous serons là, au cours des prochains mois et prochaines années.

Les administrateurs exerceront une vigie de l'impact de la pandémie sur nos activités, notre personnel et nos autres ressources puisque celle-ci influencera assurément nos comportements et nos vies.

Et finalement, M. Bégin profite de l'occasion pour remercier le personnel de la caisse pour leur engagement en continu ainsi que nos membres, pour la confiance qu'ils nous témoignent.

## **5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Le président présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;

- La caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et services à des personnes visées par le Code.

## **6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Avant de débiter la présentation du rapport annuel, le directeur général, M. Benoit Caron, s'adresse à l'assemblée et remercie les membres pour l'adaptation dont ils ont fait preuve en situation de pandémie et la confiance témoignée envers leur caisse.

M. Caron présente les faits saillants des résultats d'affaires et du rapport financier de l'exercice 2021.

M. Caron mentionne que le volume d'affaires représente 5,97 milliards \$, en croissance de 9,20 % sur l'année précédente. La répartition est composée de 4,01 milliards \$ à l'épargne placement et de 1,95 milliards \$ au financement.

Il poursuit avec le passif de la Caisse qui totalise 2,30 milliards \$, une hausse de 6,75 % par rapport à l'année dernière.

M. Caron poursuit avec le total de l'actif de la Caisse qui clôture à 2,61 milliards \$, une hausse de 7,48 % par rapport à l'an passé.

L'actif se compose principalement de :

- Trésorerie, dépôts, placements dans le fonds de liquidité : 518,69 millions \$
- Prêts aux membres : 1 851,30 millions \$
- Placements dans la Fédération : 143,90 millions \$
- Autres éléments d'actif et provision pour pertes de crédit : 95,02 millions \$

L'avoir de la caisse s'établit à 312,33 millions \$, une hausse de 13,19 % par rapport à l'an passé.

Les principales sources de revenus de la caisse sont les revenus nets d'intérêts qui ont été de 40,54 millions \$ et les autres revenus qui s'élèvent à 16,62 millions \$.

Quant à eux, les frais autres que d'intérêts se situent à 34,41 millions \$.

Au cours du dernier exercice, la caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 21,24 millions \$, en baisse de 2,63 % par rapport à l'année dernière.

Finalement, ceci totalise des excédents avant ristournes de 25,94 millions \$.

M. Caron termine en remerciant les employés et les gestionnaires qui ont dû s'adapter à de nouvelles situations. Il remercie également les collègues Desjardins pour le support apporté et finalement les membres du Conseil d'administration pour leur soutien dans ce contexte sans précédent.

Questions ou commentaires concernant les résultats financiers :

Q. Est-ce que vous êtes inquiet de la qualité de votre portefeuille de prêts vis-à-vis la hausse de taux à venir?

R. M. Benoit Caron – Très bonne question. Nous avons un mécanisme pour protéger les variations des taux d'intérêt donc il n'y a pas de souci de ce côté. Maintenant, lorsqu'on qualifie les membres depuis de nombreuses années déjà, le gouvernement fédéral nous a demandé de mettre en place des mesures afin de les qualifier avec un taux supérieur au taux auquel le prêt est octroyé; ce qui fait en sorte que malgré une anticipation d'augmentation de taux d'intérêt, l'ensemble des membres est déjà qualifié pour faire face à une augmentation qu'on peut anticiper dans la prochaine année. Donc, on est très confiant. Évidemment, là, je vous ai parlé de la clientèle de détail. Au niveau de la clientèle entreprise, on accompagne nos entrepreneurs. Les programmes gouvernementaux mis en place dans les deux dernières années ont grandement aidé nos entrepreneurs. Il y a plusieurs mesures d'atermoiement qui ont été offertes et un bon suivi est réalisé. On est confiant que les ingrédients pour la relance économique sont présents. Et comme vous avez vu dans la présentation aussi, on est toujours prudent. Donc, il y a des provisions générales qui sont prises sur le portefeuille pour tenir compte d'un risque éventuel de défaut.

2. Q. C'est très clair, merci beaucoup M. Caron.

**7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

M. Bégin invite Mme Sylvie Robitaille, secrétaire du conseil d'administration et aussi présidente du Comité coopération, de venir présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Mme Robitaille rappelle que le Fonds d'aide au développement du milieu est, en d'autres mots, ce qu'on appelle la « ristourne à la communauté ». En fait, chaque année, ce sont les membres de la caisse qui votent pour qu'une partie de la ristourne soit versée à ce fonds. C'est une grande marque de confiance envers la caisse qui se fait un devoir de bien gérer les sommes et d'assurer un juste retour aux organismes lévisiens.

Elle poursuit en précisant que pour l'année 2021, la caisse a soutenu divers projets lévisiens à la hauteur de 522 783 \$, puisés à même le Fonds d'aide au développement du milieu.

Elle précise également qu'au cours de la dernière année, le Conseil d'administration de la caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité triennal auprès des membres et de la communauté.

Elle remercie les membres et les organismes qui ont participé à la consultation. C'est entre autres grâce à leur participation que nous pouvons mieux comprendre les besoins et les attentes et ainsi soutenir les initiatives qui leur sont les plus chères. D'ailleurs, sans surprises, les cinq priorités d'investissement sont des enjeux sociaux et économiques spécifiques à notre communauté.

Mme Robitaille explique que le solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2020, auxquels a été ajouté un montant de 562 000 \$, adopté lors de l'AGA de l'an dernier. Un montant de 523 000 \$ a été redistribué dans la communauté au cours de 2021, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 139 000 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2021 est de 4 312 000 \$.

Elle mentionne que la caisse a fait encore plus pour son milieu en redistribuant des sommes sous forme de dons et commandites selon les différents secteurs d'activité, et ce, pour une somme totale de 92 398 \$ en 2021. Ces sommes sont prises à même le budget d'opération de la Caisse Desjardins de Lévis.

Finalement, Mme Robitaille termine en mentionnant que si on cumule les 522 783 \$ en provenance du Fonds d'aide au développement du milieu et les 92 398 \$ retournés sous forme de dons et commandites, c'est un grand total de 615 181 \$ redonnés dans le milieu lévisien, en 2021. C'est une grande fierté et une grande reconnaissance à l'égard des membres, clients et partenaires qui nous font confiance en choisissant la Caisse Desjardins de Lévis comme coopérative financière.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1. Q. Président du conseil d'administration d'un organisme de la communauté – Les responsables [de l'organisme] tiennent à remercier sincèrement la Caisse Desjardins de Lévis pour leur soutien financier depuis de nombreuses années. En ces temps difficiles pour notre organisme, la caisse nous donne encore un coup de main cette année. Au nom de la clientèle et des responsables [de l'organisme], je félicite toute votre équipe pour votre solidarité et votre compréhension des enjeux actuels. Soyez certain que cela sera bénéfique pour notre milieu communautaire.

R. M. Bégin – Merci. Je le prends pour tous les membres qui devraient recevoir ces félicitations, ces remerciements et je lève mon chapeau également à votre organisation. Vous répondez à un besoin extrêmement important pour notre milieu.

Alors, saluez les gens chez vous. Parfois, les gens passent de plus belles périodes, parfois moins belles, on encourage cette proximité qu'on maintient avec les gens de notre milieu. Alors, c'est la façon pour nous d'être attentifs aux besoins. Donc, tant mieux si on y a bien répondu. On était là il y a 120 ans, on était là cette année puis on sera là dans le futur également. Transmettez à toute votre organisation ce message d'espoir.

2. Q. On sait tous par les temps qui courent que le volet financier n'a pas toujours été facile pour personne. En tant que membre depuis plus de 35 ans, je dois reconnaître que Desjardins a su fièrement nous apporter le support et l'attention selon nos besoins, et ce, malgré les hauts et les bas. Merci à toute l'équipe Desjardins pour votre innovation et le respect de vos membres. Bonne continuité!

R. M. Caron – Merci du commentaire, je l'accueille, évidemment, et je vais le partager. Je vois qu'on mentionne que vous êtes desservie par le segment retraités. Donc, je vais m'assurer, évidemment, que le commentaire se rende à l'équipe et puis je vous dirais que j'ai la chance de recevoir ce type de courriels ou de commentaires-là, soit par ma boîte téléphonique ou mon courriel, assez régulièrement. Je me fais un devoir de le partager à toutes les équipes. Je rencontre l'ensemble du personnel une fois par mois pour faire vivre cette dimension d'expérience membre et client et puis des commentaires comme le vôtre, ça nous force et nous motive à aller encore un pas plus loin. Merci beaucoup!

3. Q. Santé et saines habitudes de vie, très bon choix d'investissement, merci.

R. M. René Bégin – On accueille bien ce message-là et dans les dernières années, je pourrais ajouter, que tout le contexte de la santé mentale également nous interpelle. Alors, oui, travaillons pour améliorer cette qualité de vie pour les citoyens de notre territoire.

4. Q. Que retenez-vous des assemblées générales annuelles du Mouvement Desjardins?

R. M. René Bégin – C'est une bonne question. Pour l'AGA du Mouvement qui a eu lieu les 25 et 26 mars, le thème était « Engagé à vos côtés ». Cela en dit long. La notion d'être engagé à vos côtés, ça veut dire, dans un premier temps, de nourrir cette proximité avec les gens, de bien capter les messages que nous transmettent nos membres et clients et les collectivités également. Et ça, on y a répondu par des actions concrètes dans tout le Mouvement et à l'intérieur des caisses. Alors, on a qu'à penser à toute la notion d'innovation, que ce soit de bien répondre à nos membres et clients par des produits de plus en plus numériques, informatisés, automatisés. Vous en voulez, vous voulez faire des affaires sur votre mobile alors on est en train de déployer ça. Ça veut dire également, Benoit l'a mentionné tout à l'heure dans le rapport, de rendre encore plus robustes, toutes nos applications informatiques, nos façons de faire pour être en mesure de bien protéger les données de tous et de chacun. Ça veut dire également d'être attentif à tout l'aspect de l'avenir, de la jeunesse. 80 millions \$ ont été investis dans la dernière année pour



l'accompagnement de la jeunesse sous toutes ses formes. Cela veut dire aussi toute la notion de Desjardins comme moteur de relance parce qu'il faut dire que, pendant les deux dernières années, l'économie était un peu sur pause. Il y aura des défis qui se présenteront. La bonne nouvelle concernant les défis qui se présenteront dans la prochaine année, c'est que votre institution financière, votre caisse et tout le Mouvement sont en excellente santé financière et pourront accompagner et surmonter ces défis. Finalement, il y avait une petite touche assez particulière lors de l'AGA du mois de mars, nous avions un Consul honoraire de l'Ukraine qui est situé à Montréal qui est venu témoigner toute sa gratitude envers Desjardins qui a levé la main rapidement avec le contexte de la guerre en Ukraine. Et Desjardins a dit rapidement : « *Nous donnons 100 000 \$ à la Croix-Rouge* » ce qui a été un effet d'entraînement. Par la suite, les caisses du milieu de la région de Montréal se sont concertées pour aller chercher une autre cueillette de fonds de 200 000 \$ additionnels. Alors, je pense qu'il y aura d'autres gestes à l'intérieur de la province qui se feront parce que quand on regarde la guerre, 47<sup>e</sup> journée, je pense, que les vrais problèmes sont ailleurs et sont plus grands que nos petits problèmes chez nous. Alors, en bref, être attentif, écouter nos membres, réagir, poser des actions, voilà ce que je retiens, et aussi une excellente position financière pour continuer de se développer et d'assurer une croissance pertinente pour nos membres et clients et la collectivité.

5. Q. Bravo pour l'implication de la caisse dans la collectivité lévisienne.

R. M. René Bégin – Merci, merci aux membres.

6. Q. Est-ce que vous avez des projets de regroupement avec la Caisse de la Chaudière?

R. M. René Bégin – Cela ne fait pas partie des projets. D'ailleurs, le président du Mouvement lui-même, dans les dernières années, a dit : « *Pour l'instant, ce n'est pas dans nos préoccupations. Notre préoccupation c'est de regarder certaines caisses dans des petits territoires qui seraient en rupture de service.* » Alors, vous comprenez que les deux caisses de Lévis ne sont pas dans cette situation présentement.

7. Q. L'environnement, est-ce une préoccupation pour Desjardins et pour la caisse?

R. M. Bégin – Tout à fait. D'ailleurs, en regardant les données des dernières années, je lisais récemment que ça fait au moins 15 ans que Desjardins fait des gestes concrets et s'engage, année après année. Dans la dernière année, le président l'a dit d'ailleurs dans la vidéo de présentation, on élève la barre, année après année, et ça de différentes façons. Oui, il y a la compensation des gaz à effet de serre, la carboneutralité qui a été faite dans les opérations, les règles de gouvernance et le ESG comme tel, l'environnement, le social et la gouvernance, qui fait partie de plus en plus de tout l'aspect d'investissement de nos surplus accumulés dans tout le Mouvement Desjardins. Alors, oui, je peux vous dire que c'est une préoccupation;

d'abord transmise de la part des membres vers leur caisse qui l'amène par la suite au Mouvement. C'est bien capté et on rehausse la barre.

R. M. Benoit Caron – Je vais rebondir sur la réponse de notre président qui a parlé de Desjardins, mais la question du membre spécifie bien Desjardins et la caisse. Je vous dirais, c'est un élément de fierté. On ne l'a pas abordé dans le bilan évidemment, mais c'est un grand élément de fierté. Les employés sont très mobilisés. Il existe un comité de développement durable animé par un gestionnaire accompagné de quelques employés. C'est en place depuis environ 7 ans et je vais vous faire une petite confidence, la seule fois où les employés m'ont fait une ovation en rencontre du personnel, c'est quand j'ai dit, il y a à peu près ça 7 ans : « *On va abolir les bouteilles de plastique* ». C'est pour dire comment ils ont emboîté le pas. Aujourd'hui, bien sûr, on a plein d'éléments, la réduction du papier, le compostage à l'intérieur de la caisse, il y a vraiment une belle mobilisation du personnel. Il y a quelques années, on est allé faire une cueillette sur le terrain pour nettoyer des secteurs de la communauté. Puis en 2021, Monsieur le Président, vous vous rappellerez sans doute, la Caisse Desjardins de Lévis, avec la Caisse de la Chaudière, notre centre Desjardins aux entreprises et trois entreprises lévisiennes, ont formé une première cohorte pour que chacun et chacune de ces six entités, avec l'aide d'un consultant et avec l'aide de la coopérative FA mette en place des plans d'action dans chacune des entités pour justement faire un pas de plus ensemble, en matière de développement durable. Alors, oui, il y a une très grande préoccupation chez Desjardins, mais aussi à la caisse.

R. René Bégin – Et on doit faire tout cela dans une transition étape par étape. Ce n'est pas tout noir ou tout blanc. Alors, donnons-nous du temps, ça fait 15 ans qu'on y travaille peut-être que ça prendra encore 15 ans, mais il y a des gestes majeurs qui sont posés, c'est ça qui est important.

8. Q. Est-ce que le crédit d'impôt provincial de 30 % est maintenu pour l'année 2022 pour Capital régional et coopératif Desjardins?

R. M. Bégin – À ma connaissance, ça n'a pas été affecté dans le dernier budget provincial. Donc, je serais porté à dire que oui, c'est maintenu.

9. Q. Membre entreprise de grande taille – Je remercie la Caisse Desjardins de Lévis pour leur accompagnement, leur support ainsi que leur flexibilité pour notre entreprise. À travers les années, nous avons développé une relation durable et la caisse nous accompagne dans notre conquête du monde du chocolat. Sincèrement, merci.

R. M. Caron. Merci. Comme directrice générale d'une entreprise de grande taille, qu'elle prenne le temps de nous écrire ce soir, c'est vraiment significatif pour moi. D'une part, je connais bien le directeur de compte qui vous accompagne et je vais lui partager votre commentaire. Et puis au-delà de le partager, j'ai le goût de vous retourner le commentaire, à vous et tous les entrepreneurs. Les deux dernières années ont été extrêmement « challengeantes » notamment dans le commerce de

détail, et votre entreprise, comme d'autres entreprises, a fait preuve d'une adaptation incroyable et je veux vous confirmer que nous souhaitons vous accompagner dans la conquête du monde que votre entreprise a entrepris depuis maintenant 40 ans.

10. Q. Belle implication de la part de la Caisse Desjardins de Lévis, bravo!

R. M. Bégin – Je dirais tout simplement : on a besoin de vous pour continuer ensemble cette belle solidarité pour notre milieu, pour notre collectivité, donc prêchez la bonne nouvelle à des partenaires autour de vous, augmentons le chiffre d'affaires de la caisse puis on va pouvoir faire mieux, tout simplement, et plus.

## **9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION**

- L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes).
- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes.

M. Bégin précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

### **ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)**

M. Caron présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration :

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	
	Virements réglementaires aux réserves et autres	(9,18) \$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
	En provenance de la réserve du FADM (net d'impôt)	0,38 \$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres (net d'impôt)	3,31 \$
		3,70 \$
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(0,002) \$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	0,005 \$
	Alimentation du FADM	(0,66) \$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	0,66 \$
		0 k\$
	Alimentation de la RRE	(6,41) \$
	Alimentation de la réserve générale	(10,73) \$
	<b>Solde à répartir</b>	<b>0 \$</b>

| FADM |  
Fonds d'aide au  
développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour  
ristournes éventuelles

**Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité que le projet de partage des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 soit soumis au vote après l'assemblée.**

**ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES**

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par monsieur René Bégin, président du conseil d'administration.

Pour l'année 2021, la ristourne totale de 5 164 991 \$ se répartit comme suit :

Ristourne aux membres (individuelle) : 4 507 096 \$

Fonds d'aide au développement du milieu (ristourne collective): 657 895 \$

La partie ristourne individuelle se décline ainsi :

## Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		653 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	588 k\$
Fonds		463 k\$
Prêts et marges de crédit		1 117 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>584 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>258 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>	<b>844 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>4 507 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

**Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité** que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après l'assemblée.

Aucune question ni commentaire concernant les deux adoptions précédentes n'est émis.

### ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

Il précise que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité qu'on appelle le profil collectif enrichi.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures qui a été lancé le 17 janvier dernier.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

## **10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE**

Mme Linda Goupil, administratrice à la Caisse Desjardins de Lévis et présidente du Comité de mise en candidature, est appelée à présenter le rapport du comité.

Conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier, de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur les canaux virtuels (microsite et notre page Facebook)
- Affichage dynamique sur nos écrans en caisse
- Affichage dans le Journal de Lévis

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Communication, Développement durable et Technologies de l'information;
- 3 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité;
- Une personne représentant la diversité culturelle;
- Idéalement, être un membre actif dans le milieu desservi par la caisse;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : un de 18-34 ans, un de 35-49 ans et trois de 65 ans et plus.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible également sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le Conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

À l'issue de la période de mise en candidature, la caisse a obtenu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

## **11. ÉLECTIONS PAR ACCLAMATION**

Le président mentionne que nous avons reçu 5 candidatures donc un nombre égal au nombre total de postes à combler.

M. Bégin poursuit en déclarant élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Mme Sylvie Fréchet

M. Cédric Leblond-Côté

Mme Jocelyne Paradis

Mme Sabrina Pelletier

M. Louis Turmel

Félicitations aux nouveaux élus !

## **12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

Madame Lehoux apporte des précisions concernant l'exercice de vote :

Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes).
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Mme Lehoux rappelle que :

- L'ouverture de la période de vote est le 12 avril 2022 à minuit pour une période de quatre jours, soit jusqu'à 23h59 le vendredi 15 avril 2022.
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.

- Toute la documentation de référence est également déjà disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la caisse : rapports annuel et financier complets, revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la caisse de même que les fiches de présentation des nouveaux élus.
- Pour voter, les membres doivent se rendre sur AccèsD et cliquer sur le bouton « Mon vote ».
- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer les votes.
- Les membres peuvent également accéder à la votation par le biais du site Internet de la caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- La plateforme de votation permet de confirmer que chaque personne votante répond bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

### **13. PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Si le vote sur les propositions est positif**, 24 à 48 heures ouvrables après la fin de la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Toutefois, **si jamais il y a un vote négatif sur les propositions**, vous seriez alors invités à participer à la suite de l'assemblée à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

Ainsi, la levée de l'assemblée a lieu seulement lorsque les résultats seront positifs et publiés.

Le président remercie les membres de la Caisse Desjardins de Lévis de leur participation à cette assemblée générale annuelle à distance. Il souligne le bon déroulement de l'assemblée et en profite pour remercier tous les administrateurs et le personnel de la caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

Mme Lehoux ajoute qu'il y aura tirage de prix de présence. La caisse offre dix certificats-cadeaux de 100 \$ chacun dans cinq commerces locaux.

L'assemblée virtuelle est suspendue à 20 h 00.

### **RÉSULTATS DU VOTE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le Conseil d'administration.



### **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

96,13 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.  
La proposition est adoptée.

### **Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes**

87,61 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.  
La proposition est adoptée.

Les résultats ont été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la caisse.

L'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril 2022 à 23 h 59. Il y a eu 195 personnes qui ont écouté l'assemblée en direct, 166 personnes qui ont bénéficié de la réécoute et 1756 membres qui ont exprimé leur droit de vote, un nouveau record.

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRÉTAIRE**